

ANALYSE DES MECANISMES GRAMMATICaux ET LINGUISTIQUES DE DECONSTRUCTION ET DE DELEGITIMATION DE L'ADVERSAIRE POLITIQUE A TRAVERS LA TIRADE ANAPHORIQUE DU DISCOURS DE CAMPAGNE DE FRANÇOIS HOLLANDE (FRANCE 2012)

Essis Akpa Alfred

Docteur Maitre de Conférences

Grammaire et linguistique du français

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Résumé

Cet article examine les fondements micro-syntaxiques et discursifs de la célèbre tirade anaphorique « Moi, président de la République », prononcée par François Hollande face à Nicolas Sarkozy, lors du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française, le 2 mai 2012. Ce débat, co-animé par Laurence Ferrari de (TF1) et David Pujadas de (France 2), a réuni 17,79 millions de téléspectateurs. Il a donc fait l'objet d'un énorme battage médiatique au point de paraître comme un événement majeur. A ce propos, Gerstlé et Piar parlent d'« une contextualisation socio-politique fine. » (J. Gerstlé, J. et C. Piar, C., 2016). En combinant la grammaire énonciative, la théorie des actes de langage et l'analyse de la polyphonie, cette recherche démontre comment une structure syntaxique itérative se transmute en une technologie de déconstruction éthique et de délégitimation institutionnelle. L'analyse textuelle systématique des 15 occurrences révèle que l'efficacité de cette séquence ne réside pas dans son contenu propositionnel explicite, mais dans un réseau d'implicites présuppositionnels et d'inférences pragmatiques qui vident l'adversaire de sa crédibilité sans jamais le nommer.

Mots-clés : *Anaphore discursive, Éthos politique, Polyphonie, Implicite, Délégitimation, Énonciation,*

Abstract

This article examines the micro-syntactic and discursive foundations of the famous anaphoric tirade "I, President of the Republic," delivered by François Hollande to Nicolas Sarkozy during the debate between the two rounds of the French presidential election on May 2, 2012. This debate, co-hosted by Laurence Ferrari (TF1) and David Pujadas (France 2), drew 17.79 million viewers. It was therefore the subject of enormous media hype, to the point of appearing as a major event. In this regard, Gerstlé and Piar speak of "a subtle socio-political contextualization." (J. Gerstlé, J. et C. Piar, C., 2016). By combining discourse grammar, speech act theory, and polyphony analysis, this research demonstrates how an iterative syntactic structure is transformed into a technology of ethical deconstruction and institutional delegitimization. The systematic textual analysis of the 15 occurrences reveals that the effectiveness of this sequence lies not in its explicit propositional content, but in a network of presuppositional implicitness and pragmatic inferences that strip the opponent of their credibility without ever naming them.

Keywords : *Discursive anaphora, Political ethos, Polyphony, Implicit meaning, Delegitimization, Enunciation.*

Introduction

Dans cet article qui s'inscrit dans le vaste champ de l'analyse du discours, il nous sied d'appréhender l'événement discursif comme objet grammatical et linguistique. En effet, dans l'espace saturé du discours politique médiatisé, les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de la Cinquième République française constituent des moments de paroxysme agonistique. Ces rituels télévisuels ne se résument pas à des confrontations programmatiques ; ils sont des arènes de co-construction et de destruction d'images de soi (l'éthos). Le 2 mai 2012, le débat opposant le président sortant Nicolas Sarkozy au candidat socialiste François Hollande a été marqué par une séquence linguistique (de trois minutes et deux secondes), articulée autour de la répétition obsessionnelle du syntagme nominal et pronominal : « *Moi, président de la République* ». En sémantique discursive, Krieg-Planque (2009) a analysée ce type de formule comme une « formule politique » ou un « mot-pion ». Si la science politique et les sciences de l'information et de la communication ont largement commenté l'impact de ce coup de force rhétorique sur l'électorat indécis, les sciences du langage se doivent d'interroger la matérialité linguistique profonde de cette tirade. A vrai dire, en quoi cette tirade anaphorique de François Hollande dépasse-t-elle un simple procédé stylistique pour s'ériger en un système grammatical et linguistique de disqualification systématique de l'adversaire politique ? Autrement dit, comment une simple figure de répétition (l'anaphore) devient-elle une matrice grammaticale capable de déstructurer la posture d'un président en exercice ? L'hypothèse centrale de cet article est que le locuteur (François Hollande) n'utilise pas l'anaphore comme un simple ornement stylistique, mais comme une véritable machine de guerre syntaxique. À travers l'imbrication du pronom disjoint, de la négation polémique et d'une gestion asymétrique de la deixis, il installe un contre-modèle présidentiel qui fonctionne comme un miroir accusateur. En effet, la force destructive de ce segment textuel culmine dans sa dimension implicite où chaque engagement positif du locuteur se convertit mécaniquement en un réquisitoire contre l'adversaire. La première partie de ce travail procède à une mise en place des théories et méthodes d'analyse de ce discours. Elle convoque la

grammaire énonciative, la théorie des actes de langage et l'analyse de la polyphonie, en tant qu'outils de décryptage. Ces éléments se chargent, dans la seconde partie, de montrer, à travers une analyse textuelle systématique des 15 occurrences, comment une structure syntaxique itérative se transmute en une technologie de déconstruction éthique et de délégitimation institutionnelle. Enfin, l'analyse morphosyntaxique révèle que l'efficacité de cette séquence ne réside pas dans son contenu propositionnel explicite, mais dans un réseau d'implicites présuppositionnels et d'inférences pragmatiques qui vident l'adversaire de sa crédibilité sans jamais le nommer.

1. Cadre théorique et méthodologique

Pour rendre compte de la complexité de cet objet textuel, notre approche méthodologique croise trois paradigmes majeurs de la linguistique contemporaine :

1.1. La linguistique de l'énonciation

Avec Benveniste Emile dont les travaux se rapprochent de Culioli Antoine, nous appréhendons le discours non comme un produit figé, mais comme un véritable « acte de mise en fonctionnement de la langue par l'utilisation d'un appareil formel. »¹ (E. Benveniste, 1974, p. 80). Dans ce contexte qui est le nôtre, l'analyse se focalisera sur les indices de la présence du locuteur (François Hollande), dans son énoncé anaphorique parsemé d'embrayeurs, de déictiques, et de modalisateurs, et sur la manière dont il configure l'espace-temps du débat.

1.2. La polyphonie énonciative

En sus de cette première tendance énonciative, la notion d'hétérogénéité énonciative développée par Jacqueline Authier-Revuz² permet de comprendre comment le discours de François Hollande intègre des fragments du discours attribué à Sarkozy, créant une forme de dialogisme de rupture dans la mesure où le discours politique est fondamentalement dialogique et hétérogène. Ici, nous mobiliserons de manière complémentaire, les concepts d'Oswald Ducrot, pour distinguer, au sein d'un même énoncé, le *locuteur* (l'être de parole qui produit le

segment) et les différents *énonciateurs* (les points de vue qui s'expriment à travers les structures négatives ou présuppositionnelles) de cette tirade. Car, dans ce même ordre du déliage énonciatif les travaux de Revuz (Authier-Revuz, J., 1982, *DRLAV*, n° 26, p. 91-151.) rejoignent ceux d'Oswald Ducrot, (1984), qui théorise ce que l'on appelle désormais, rigoureusement, « la polyphonie énonciative ou linguistique »³. C'est précisément dans *Le dire et le dit*, à travers le dernier, intitulé « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », que le linguiste démonte *le mythe de l'unicité du sujet parlant* pour introduire ses concepts clés (*le producteur empirique, le locuteur et l'énonciateur*).

1.3. La pragmatique des interactions et théorie de l'éthos

Ruth Amossy (2010, p.71)) qui articule la pragmatique des interactions, l'analyse du discours et la notion d'éthos, appréhende cette dernière notion telle « l'image de soi que le locuteur construit dans et par son dire, pour influencer l'allocutaire. »⁴ Dans un débat d'entre-deux-tours comme celui qui nous concerne ici, l'éthos est intrinsèquement relationnel ; construire son éthos de crédibilité implique simultanément la destruction de l'éthos de l'adversaire. C'est ce à quoi l'on assiste dans cette tirade anaphorique. Pour mieux saisir son fonctionnement, nous lorgnerons du côté de Catherine Kerbrat Orecchioni (2010, pp.71-100). Chez cette linguiste, la notion d'éthos discursif éclipse définitivement la vision rhétorique classique d'Aristote où l'orateur projette une image figée face à un public passif, pour s'inscrire dans une pragmatique interactionniste et conversationnelle. Elle apporte ainsi deux contributions théoriques. D'abord, la négociation interactive des images. Ensuite, Kerbrat-Orecchioni démontre que l'éthos est un processus d'ajustement mutuel qui active un mécanisme de co-construction où l'identité et l'image de soi se négocient en permanence au fil de la conversation et la confrontation qui fait prévaloir ou exister un va-et-vient constant entre l'image que le locuteur essaie de projeter (l'éthos *revendiqué*) et l'image que son interlocuteur lui renvoie ou accepte de lui accorder (l'éthos *attribué*). Nous achevons la question méthodologique en informant sur la délimitation du corpus d'analyse.

1.4. Constitution du corpus d'étude

Le corpus de cette étude est constitué de la retranscription orthographique stricte et de l'alignement acoustique des quinze (15) propositions initiées par la formule ciblée. Chaque occurrence a fait l'objet d'un codage morphosyntaxique à travers le repérage des modes verbaux, des types de négation, de l'ordre des mots, afin de dégager les régularités structurelles du segment. Les critères d'analyse s'appuient sur la grille de la grammaire générative et textuelle.

2. Architecture morphosyntaxique : le double marquage du sujet et l'effacement du verbe

L'efficacité linguistique de la tirade de François Hollande repose, en premier lieu, sur la configuration syntaxique hautement spécifique de la cellule matrice : « *Moi, président de la République* ». La répétition syntaxique crée un réel effet de saturation et de vérité absolue.

2.1. Le pronom disjoint « Moi » et la focalisation par dislocation

Dans cette formule, « *Moi, président de la République* », le pronom « Moi » est placé en tête de phrase, détaché du reste par une virgule. Ce phénomène relève de ce que Maingueneau nomme la « capture d'éthos »⁵, où le locuteur s'octroie les attributs de l'autorité, avant même que la légitimité juridique ne lui soit conférée. « *Le pronom disjoint "Moi" détache le locuteur de sa condition présente de candidat, pour l'ancrer préventivement dans la fonction visée.* »⁶ C'est un mécanisme linguistique d'insistance ou de mise en relief qui thématise, voir topicalise le locuteur et affirme ainsi son autorité. D'un point de vue de la syntaxe de la phrase, la formule commence par une dislocation à gauche. Le pronom personnel tonique de première personne, « *Moi* », est disjoint du pronom clitique sujet « *Je* » qui apparaît plus loin dans la proposition. Cette structure remplit une fonction pragmatique de focalisation contrastive qui se présente comme suit :

[Moi (Thème focalisé)] + [, (Rupture prosodique)] +
[président de la République (Apposition nominale)] + [Je
+ Verbe (Propos)]

En isolant le « *Moi* » en tête d'énoncé, le locuteur opère un détachement de son identité actuelle de candidat, pour forcer une focalisation exclusive sur sa personne. Ce « *Moi* » initial neutralise l'interaction en cours ; il suspend la parole de l'interlocuteur et instaure un espace d'énonciation unilatéral. En français contemporain, l'on parle de « structures disloquées »⁷ où le locuteur est contraint au choix du pronom de statut tonique, en position de topique. Ce mécanisme est traité chez Mylène Blasco-Dulbecco, pour qui c'est :

« une construction syntaxique dans laquelle une place de rection est marquée par deux éléments : l'un lexical ou pronominal, disloqué avant ou après la construction verbale, et l'autre pronom clitique. Lorsque le pronom clitique occupe une fonction syntaxique complément prépositionnel, l'élément disloqué est précédé d'une préposition. L'élément disloqué et le pronom clitique sont alors, coréférents. »⁸

2.2. L'ellipse du verbe être et la valeur d'assertion intemporelle

L'absence de verbe conjugué introducteur (tel que « *Si je suis élu président de la République...* » ou « *Dans l'hypothèse où je deviendrais président de la République...* »), est un mécanisme grammatical crucial. L'ellipse de la copule (le verbe *être*) et de la conjonction de subordination temporelle ou conditionnelle (*si*) transforme une projection hypothétique future en une assertion nominale intemporelle.

Sur le plan aspectuel, la nomination immédiate « *Moi, président de la République* » agit comme une vérité générale. Et comme le dit Roland Barthes, « ce discours du locuteur n'a d'autres référent que sa profération : c'est un performatif. »⁹ Le locuteur n'évoque pas un statut à acquérir. A travers son discours devenu performatif, il performe ce

statut au moment même où il parle. Ainsi, la structure nominale fige la fonction comme une propriété intrinsèque du sujet « *Moi* », disqualifiant d'emblée la contingence du scrutin électoral.

2.3. Analyse distributionnelle des occurrences

Dans ce discours-corpus, la répétition n'est pas uniforme. Son examen minutieux montre que les structures syntaxiques se divisent en deux sous-groupes morphosyntaxiques bien distincts : d'une part, **le groupe à négation syntaxique dominante**, qui peuple la série des occurrences (1 à 8) : « *Moi, président de la République, je ne serai pas...* ».

D'autre part, le groupe à assertion positive dominante, que l'on retrouve des occurrences (9 à 15) : « *Moi, président de la République, je veillerai à ce que...* ».

Cette binarité morphosyntaxique interne démontre l'existence d'une progression logique dans la déconstruction : d'abord, le locuteur déploie une phase de nettoyage syntaxique qui permet de vider la fonction présidentielle de ses dérives constatées. Ensuite, vient une phase de reconstruction qui conduit le locuteur à la recharger avec de nouvelles valeurs éthiques.

2.4. Analyse quantitative et statistiques textuelles de la tirade

L'examen de la matérialité textuelle de la tirade gagne en rigueur lorsqu'on y applique les outils de la statistique lexicale et de la textométrie. L'analyse du volume de mots (tokens) et de la longueur des propositions permet de mettre en lumière le rythme de l'énonciation, le phénomène de saturation cognitive et l'essoufflement calculé du débat face à l'interlocuteur muet.

2.4.1. Métrique et longueur des propositions ou décompte des tokens

L'origine scientifique de la notion de « token » (souvent traduit en français par *occurrence* ou *jeton*) provient des travaux du logicien, philosophe et sémiologue américain Charles Sanders Peirce (1906, vol. 16, no. 4, p. 492–546) et pp. (505–506), à la fin du XIX^e siècle. C'est lui qui a conceptualisé le couple de notions Type / Token (souvent appelé *dichotomie type-occurrence*), qui constitue aujourd'hui le fondement mathématique et métrique de la linguistique de corpus et de l'analyse

quantitative du discours. Dans sa théorie générale des signes (la sémiotique), Peirce sépare l'entité abstraite de ses manifestations physiques concrètes. Ainsi,

« le Type : C'est l'unité abstraite, le modèle général, la forme idéale. Le mot « *chat* » répertorié dans un dictionnaire est un *Type*. Le Token : C'est l'incarnation matérielle, l'événement unique, l'instance physique du Type. Si vous écrivez deux fois le mot « chat » dans une phrase, vous avez produit deux Tokens d'un seul et même Type. Dans l'analyse métrique du discours, on utilise ces termes de façon stricte pour calculer la richesse lexicale ou la densité d'un texte. Le Nombre de Tokens (N) : C'est la longueur brute du texte en "mots-occurrences" (le nombre total d'unités de texte séparées par des espaces ou des ponctuations). Le Nombre de Types (V) : C'est la taille du vocabulaire distinct utilisé dans ce texte. »¹⁰

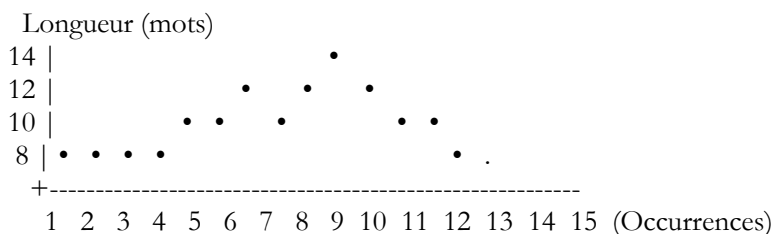
Le segment complet de discours-corpus s'étend sur trois (3) minutes et deux (2) secondes. Il comporte un total de 262 mots (y compris, les formes élidées et les déterminants). La cellule thématique fixe («*Moi, président de la République* ») consomme à elle seule, cinq (5) mots par occurrence, soit un total de 75 mots dédiés exclusivement à l'ancrage du statut du locuteur (soit 28,6 % du volume textuel total). Le tableau ci-dessous recense la longueur exacte (en nombre de mots) de chaque proposition qui suit immédiatement la cellule anaphorique, illustrant la structure rythmique de la tirade :

N° Occ.	Segment propositionnel (Rhème / Propos)	Longueur (mots)	Cumul avec thème
1	<i>...je ne serai pas le chef du gouvernement.</i>	7	12
2	<i>...je ne serai pas le chef de la majorité parlementaire.</i>	9	14

3	<i>...je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur.</i>	9	14
4	<i>...je ne participerai pas à des arbitrages hors de mes prérogatives.</i>	10	15
5	<i>...je ferai en sorte que mon comportement soit exemplaire.</i>	9	14
6	<i>...je n'engagerai pas de discussions secrètes avec les partenaires sociaux.</i>	10	15
7	<i>...je ferai en sorte que les partenaires sociaux soient reçus et considérés.</i>	11	16
8	<i>...je ferai en sorte que les juges soient indépendants du pouvoir.</i>	10	15
9	<i>...je veillerai à ce que les nominations d'ambassadeurs soient transparentes.</i>	10	15
10	<i>...je veillerai à ce que les directeurs publics ne soient pas nommés par l'exécutif.</i>	13	18
11	<i>...je veillerai à ce que mon entourage soit préservé de tout soupçon.</i>	11	16
12	<i>...j'engagerai de grands chantiers, notamment sur la transition énergétique.</i>	9	14
13	<i>...je ferai voter une grande loi sur la décentralisation.</i>	9	14
14	<i>...je soumettrai les nominations de hauts fonctionnaires au contrôle du Parlement.</i>	11	16
15	<i>...j'introduirai une dose de proportionnelle aux élections législatives.</i>	9	14

2.4.2. Rythme et courbes de distribution lexicale

L'analyse de la longueur des propositions révèle une régularité métrique remarquable : l'écart-type est extrêmement faible. Les propositions oscillent de manière quasi-hypnotique, entre neuf (9) et onze (11) mots, à l'exception de la première, plus courte, servant d'amorce, et de la dixième, plus longue.



D'un point de vue de la psycholinguistique, cette régularité calibrée crée un effet d'isochronie discursive. « L'isochronie et la métrique intonative jouent un rôle fondamental dans la perception de la dominance psychologique lors des interactions conflictuelles. »¹¹ Cette notion relève de la prosodie politique que l'on retrouve chez Lacheret-Dujour, A. et Beaugendre, F. (Lacheret-Dujour, A. et Beaugendre, F. ; (1999)). Dans sa manifestation, le cerveau de l'auditeur est soumis à une cadence régulière, une "scansion" qui rend le propos hautement mémorisable et empêche l'adversaire de trouver une faille ou une variation de rythme pour interrompre le locuteur.

2.4.3. Densité grammaticale : Lexèmes vs Grammèmes

L'inventaire des catégories de mots montre une surreprésentation des outils grammaticaux liés à la modalisation et à la deixis, au détriment d'un vocabulaire conceptuel lourd :

- Pronoms de première personne (Moi / Je / Mon) : 34 occurrences (13 % du texte).
- Morphèmes de négation (Ne....Pas) : 12 occurrences.
- Verbes d'action au futur : 15 occurrences (un par cellule).

Cette configuration quantitative prouve que la tirade est un texte à haute densité énonciative. Le locuteur ne cherche pas à faire varier son lexique (le taux de spécificité est volontairement bas), mais il sature le canal par des indices grammaticaux de contrôle, verrouillant à la fois la structure de sa phrase et l'espace de parole du débat.

3. La tirade comme dispositif de déconstruction de la stature de l'adversaire

La déconstruction de Nicolas Sarkozy s'articule autour d'une reconfiguration des repères déictiques et d'une rupture des règles interactionnelles de la politesse linguistique. La récurrence de la structure anaphorique permet de légitimer l'éthos du candidat locuteur à travers la déconstruction syntaxique et sémantique du bilan de son rival. Elle met, en effet, l'accent sur le double mouvement du discours : d'un côté, on détruit l'adversaire à travers une délégitimation, de l'autre, on construit sa propre stature présidentielle grâce à une légitimation.

3.1. L'asymétrie déictique et l'annihilation du co-énonciateur

Dans un débat télévisé classique, le système des pronoms obéit à une logique d'échange Je / Tu (ou Vous). L'espace est partagé entre un locuteur et un allocutaire qui alternent les rôles. Au cours de la tirade anaphorique, François Hollande rompt cette symétrie par un mécanisme d'effacement de l'adversaire. En répétant quinze fois le bloc « *Moi / Je* », Hollande sature l'espace énonciatif. Nicolas Sarkozy, bien que physiquement présent dans le champ de la caméra et en face du locuteur, se trouve grammaticalement expulsé du statut de partenaire d'échange, d'interlocuteur. En termes praxéologiques, cette mise à l'écart s'apparente à une stratégie d'évitement interactionnel. En privant l'adversaire de droit de réponse immédiat par la vitesse du débit, « le locuteur viole la règle de l'alternance des tours de parole »¹² décrite par Sacks, H., Schegloff, E.

A., et Jefferson, G. (1974, vol. 50, n° 4, p. 696-735). Dès lors, l'interlocuteur ou allocutaire cesse d'être le « Vous » à qui l'on s'adresse pour devenir une entité inexistante ou un tiers implicite. La tirade transforme le débat en un monologue de légitimation, réduisant l'adversaire au rang de spectateur passif de sa propre destitution symbolique.

3.2. Le traitement des modes lexicaux et aspectuels

Un examen attentif des tiroirs verbaux mobilisés par François Hollande révèle un usage exclusif du futur catégorique ou futur de l'indicatif ; il nous apparaît une véritable conquête du futur.

« Je ne serai pas... » ; « Je veillerai... » ; « Je ferai en sorte... » ; « J'engagerai... ».

En français, le futur de l'indicatif combine une valeur temporelle (l'ultériorité par rapport au moment de l'énonciation) et une valeur modale (l'engagement certain du locuteur vis-à-vis de la réalisation de l'événement). Dans ce cas d'espèce, Hollande refuse le mode conditionnel, qui aurait traduit le doute ou la simple possibilité de son discours. Le choix du futur de l'indicatif produit, ici, un effet de réel saisissant ; le locuteur, en l'occurrence François Hollande, décrit le fonctionnement de l'État sous sa présidence comme une réalité indiscutable et en cours de déploiement. Face à cela, le mandat de Nicolas Sarkozy se trouve implicitement critiqué et rejeté vers un passé révolu, frappé d'obsolescence grammaticale. Par ce mécanisme linguistique de l'effacement de l'autre, Hollande s'inscrit irréversiblement dans une logique de construction de sa propre image future.

4. La construction de l'éthos présidentiel par inversion structurelle

En rhétorique, l'éthos, ou image de soi, construite par le discours, obéit à une stratégie de contraste systématique. Ici, François Hollande se façonne un éthos de « Président normal » et impartial, en opposant sa future pratique à l'éthos d'« hyper-président » incarné par son rival, Sarkozy.

4.1. L'éthos de l'impartialité institutionnelle contre l'éthos partisan

Plusieurs occurrences, dans cet extrait de discours, ciblent directement la relation entre le Président et l'appareil d'État ou sa majorité politique :

« *Moi, président de la République, je ne serai pas le chef de la majorité...* »

(Occurrence 2)

« *Moi, président de la République, je n'engagerai pas de discussions avec les partenaires sociaux à l'Élysée...* » (Occurrence 6)

L'éthos construit ici, est un éthos d'arbitre suprême, conforme à l'esprit originel de la Constitution de la Cinquième République. Par inversion syntaxique, le locuteur dessine les contours d'un Président au-dessus des partis politiques, restaurant la distance nécessaire entre la fonction étatique et les intérêts de factions.

4.2. L'éthos de la modération et du respect des corps intermédiaires

En affirmant « *je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur* » (Occurrence 3), le locuteur construit un éthos de dignité, de tempérance et de respect des hiérarchies institutionnelles. La structure grammaticale met en scène un sujet doté d'une maîtrise de soi verbale et comportementale, venant s'opposer, point par point, aux manifestations d'impulsivité ou de centralisation excessive du pouvoir, associées à la figure de son contradicteur.

5. Analyse approfondie des implicites de la tirade anaphorique

Cette section constitue le cœur de notre démonstration. Elle s'attache à décoder le fonctionnement des niveaux non explicites du langage au sein de la tirade : (présupposés et inférences pragmatiques). L'efficacité dévastatrice de la séquence de François Hollande réside dans le fait que la critique de l'adversaire n'est presque jamais formulée dans le contenu propositionnel explicite (ce qui est dit textuellement), mais est entièrement prise en charge par les structures implicites (ce qui est communiqué par la grammaire et la situation de discours). Pour analyser ces mécanismes, il convient de distinguer, conformément aux travaux de la pragmatique linguistique de Grice et de Ducrot, deux grandes

catégories d'implicites : les présupposés et les sous-entendus (ou inférences). D'ailleurs, la distinction fondamentale entre présupposé (ce qui est inscrit dans la langue) et sous-entendu (ce qui est lié au contexte d'énonciation), est formalisée pour la première fois, de manière systématique, par Oswald Ducrot dans son ouvrage de référence, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*.¹³ En voici la schématisation qui ressort de la tirade-support du corpus d'analyse :

L'IMPLICITE DE LA TIRADE

PRÉSUPPOSÉS	SOUS-ENTENDUS
(Inscrits dans la syntaxe, non négociables, stables)	(Dépendants du contexte, réfutables par nature)
- Déclenchés par la négation	- Accusation de dérive éthique
- Présupposés d'existence	- Satire comportementale
- Sémantisme des verbes de changement	- Disqualification politique

5.1. La négation polémique comme vecteur de présupposés accusateurs

Ducrot, dans *Le dire et le dit*, chapitre « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » (Oswald Ducrot ; (1984, pp. 217-218), déclare que « la négation ne se limite pas à inverser la valeur de vérité d'une proposition ; elle est intrinsèquement polyphonique. »¹⁴ Lorsqu'un locuteur soutient par exemple que « *Je ne ferai pas X* », il fait intervenir deux voix au sein de son énoncé, autrement dit, Ducrot indique que tout énoncé contenant une négation polémique fait entendre deux voix ; celle d'un énonciateur qui soutient le point de vue positif et celle d'un autre qui le réfute. Un énonciateur positif soutient ou réalise la proposition et l'énonciateur négatif, (le locuteur lui-même) qui s'y oppose et la rejette. Cette distinction micro-syntaxique peut s'appliquer au corpus de la tirade à travers la proposition suivante :

« Moi, président de la République, je ne serai pas le chef du gouvernement. », Occurrence 1

¹³ . Oswald Ducrot, (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, p.1

Le locuteur dans cette tirade, indique de façon explicite, qu'il séparera strictement les rôles de Président et de Chef du gouvernement, dans le futur. Son discours présuppose qu'il existe actuellement ou qu'il a existé, un Président de la République qui agit comme le véritable chef du gouvernement. En termes de mécanisme linguistique, il inscrit ce présupposé directement dans le sémantisme de la négation d'un rôle. Puisque l'énoncé s'inscrit dans un débat de bilan face au Président sortant, l'allocutaire (Nicolas Sarkozy) qui se trouve grammaticalement identifié à cet énonciateur qui fusionne illégalement les fonctions de l'exécutif. Dans l'occurrence qui suit, François Hollande exploite une structure que Moirand (Sophie Moirand ; (2007)) qualifie de « *mémoire discursive interne* »¹⁵.

« Moi, président de la République, je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur. » Occurrence 3

La déclaration originale de Nicolas Sarkozy à cet effet, est : (« *Le Premier ministre est un collaborateur, le patron, c'est moi* ») qui date d'août 2007. Le propos de Hollande, dans cette occurrence, montre explicitement que le futur Président qu'il est ou qu'il prétend être, respectera la fonction constitutionnelle du Premier ministre, chef du gouvernement, selon l'article 21. L'occurrence présuppose au contraire que le Premier ministre a déjà été publiquement qualifié ou traité de « *collaborateur* » par l'autorité présidentielle en exercice. Il fait donc explicitement référence à une formule réelle prononcée par Nicolas Sarkozy à l'égard de François Fillon en 2007. En insérant cette référence sous le voile de la négation syntaxique, « *je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur.* », ici, Hollande réactive la mémoire discursive des auditeurs, sans avoir à formuler une accusation directe du type « *Vous avez rabaissé votre Premier ministre* ». La négation permet d'évoquer le grief comme un fait indiscutable et sémantiquement partagé.

5.2. Les présupposés d'existence et le sémantisme des verbes de changement

La force des présupposés réside dans leur caractère non négociable. Si un locuteur conteste une affirmation, le présupposé reste

vrai. Par exemple, que l'on dise « *Je veillerai à ce que les ministres ne cumulent pas leur fonction avec un mandat local* » ou « *Je ne veillerai pas à ce que...* », le présupposé selon lequel le cumul des mandats est une pratique actuelle demeure inchangé.

« *Moi, président de la République, je ferai en sorte que mon comportement soit en chaque instant exemplaire.* », Occurrence 5

L'engagement moral du futur titulaire de la fonction présidentielle apparaît clairement à travers cette séquence qui présuppose grammaticalement que le comportement du président actuel n'est pas ou n'a pas été exemplaire à chaque instant. Le syntagme « *faire en sorte que mon comportement soit... exemplaire* » implique une rupture ou une amélioration par rapport à un état de fait initial. L'inférence immédiate imposée à l'auditeur est le constat d'un déficit d'exemplarité au sommet de l'État, ciblant de manière transparente le style de présidence dit «bling-bling», reproché à Nicolas Sarkozy.

5.3. Les sous-entendus pragmatiques et les maximes conversationnelles de Grice

Contrairement au présupposé qui est codé par la grammaire, le sous-entendu dépend entièrement du contexte d'énonciation et du partage des connaissances encyclopédiques entre les interlocuteurs. Il repose sur l'exploitation des maximes conversationnelles de Paul Grice, notamment la maxime de relations. Ex : (« Soyez pertinent »).

Pourquoi François Hollande énumère-t-il des évidences déontologiques telles que « *je ne participerai pas à des collectes de fonds* » ou « *je veillerai à ce que les nominations d'ambassadeurs soient transparentes* » ? Si ces déclarations sont pertinentes dans ce contexte précis, c'est parce que la réalité inverse s'est produite au cours du mandat précédent.

« *Moi, président de la République, je ferai en sorte que les partenaires sociaux puissent être reçus, considérés...* », Occurrence 7.

L'implicite de ce sous-entendu révèle que Nicolas Sarkozy a méprisé, marginalisé ou maltraité les syndicats et les corps intermédiaires, durant ses cinq années à l'Élysée. Le calcul pragmatique qui en ressort est

que l'auditeur traite l'énoncé en faisant l'inférence suivante : « Si Hollande insiste sur le fait qu'il va "*considérer*" les partenaires sociaux, c'est que la norme actuelle est le manque de considération. Or, le responsable de cette norme est l'homme assis en face de lui, c'est-à-dire, Sarkozy. Donc, cet homme a échoué à respecter le dialogue social.

5.4. La synthèse des implicites de la tirade

Le tableau ci-dessous modélise l'ensemble du système des implicites de la tirade, en mettant en regard la proposition de François Hollande et sa cible de délégitimation déduite :

Occurrence	Structure syntaxique	Contenu propositionnel explicite (Hollande)	Implicite présuppositionnel et sous-entendu sémantique (Accusation contre Sarkozy)
Occ. 2	Négation polémique	« <i>Je ne serai pas le chef de la majorité.</i> »	Sarkozy a instrumentalisé l'appareil d'État au profit de son parti politique (l'UMP).
Occ. 4	Négation polémique	« <i>Je ne participerai pas à des arbitrages (...) hors des ministres.</i> »	L'Élysée a court-circuité les ministères par une gestion opaque et hyper-centralisée.
Occ. 8	Assertion positive	« <i>Je ferai en sorte que les juges soient indépendants.</i> »	Le pouvoir sarkozyste a exercé des pressions sur l'appareil judiciaire (affaires courantes).
Occ. 11	Assertion positive	« <i>Je veillerai à ce que l'entourage du</i>	Le quinquennat sortant a été

		<i>président soit préservé des scandales. »</i>	marqué par des affaires politico-financières touchant le premier cercle.
Occ. 14	Assertion positive	<i>« Je n'engagerai pas de nominations sans l'avis des commissions parlementaires. »</i>	Le président sortant a nommé des proches à des postes clés sans contrôle démocratique.

À travers ce réseau dense de présupposés et d'inférences, François Hollande accomplit un tour de force pragmatique : il réalise un procès en règle du bilan de son adversaire, sous le couvert d'un serment d'investiture virtuel. La délégitimation est d'autant plus efficace qu'elle est logée dans l'implicite : de fait, Nicolas Sarkozy ne peut pas facilement la contester sans avoir à formuler lui-même les accusations qui le visent ; ce qui le contraindrait à s'enfermer dans une posture défensive intenable.

En définitive, grâce à sa force argumentative, Hollande use d'une tirade anaphorique pour dépasser le simple procédé stylistique. Il érige un système grammatical et linguistique de disqualification systématique de l'adversaire politique qui fait ainsi de la grammaire, une arme d'effondrement de l'autre. Par la récurrence de la structure anaphorique, il parvient à légitimer son éthos de candidat-locuteur en procédant à la déconstruction syntaxique et sémantique du bilan de son rival. Usant de technique énonciative qui place le "moi" face à "lui", il met l'accent sur le double mouvement du discours : d'un côté, il détruit l'adversaire en le délégitimant, de l'autre il construit sa propre stature présidentielle en se légitimant. En somme, grâce à une série de mécanismes morphosyntaxiques et lexicaux, la tirade "Moi président" transforme une figure de répétition en une machine de guerre linguistique visant à vider l'adversaire de sa crédibilité politique.

Conclusion

L'analyse des mécanismes grammaticaux et discursifs de la tirade anaphorique de François Hollande permet de dégager plusieurs conclusions majeures pour la linguistique du discours politique. En premier lieu, l'anaphore ne doit plus être considérée comme un simple ornement de la rhétorique classique, mais comme un puissant outil de thématisation et de structuration cognitive. En répétant la formule nominale élargie « *Moi, président de la République* », le locuteur s'est approprié, de manière performative, le statut institutionnel suprême, modifiant unilatéralement le rapport de force interactionnel du débat. En second lieu, la déconstruction de la figure de l'adversaire politique s'est opérée de manière purement implicite et polyphonique. Par le jeu combiné de la négation polémique et des présupposés d'existence, François Hollande a, en effet, transformé ses promesses d'avenir en un miroir négatif du passé. Il a ainsi pu dresser un inventaire sans concession du quinquennat de Nicolas Sarkozy, sans jamais prononcer son nom, évitant ainsi le piège de l'agression verbale directe qui aurait pu nuire à son éthos de « président normal ». En dernière analyse, ce segment discursif restera comme un exemple remarquable de la manière dont l'appareil formel de l'énonciation peut être converti en une technique de conquête du pouvoir, démontrant que la réussite d'un message politique tient moins à la nouveauté de ses thèmes qu'à la maîtrise absolue de ses structures micro-syntaxiques.

Bibliographie

- Amossy Ruth**, 2010. *Présentation de soi. Ethos et identité verbale*, PUF, Paris.
- Authier-Revuz Jacqueline**, 1982, *Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche énonciative*, Gallimard, Paris.
- Authier-Revuz Jacqueline**, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences énonciatives*, Larousse, Paris.
- Barthes Roland**, 2007. *Le discours amoureux, suivi de textes inédits des Fragments d'un discours*. Edition du seuil, Paris.
- Benveniste Emile**, 1974, *Problèmes de linguistique générale 2*, Gallimard, Paris.
- Blasco-Dulbecco Mylène**. 1999, *Les dislocations en français contemporain : étude syntaxique*, Honoré Champion, Paris.

- Culioli Antoine**, 1990, *Pour une logique du discours. Opérations et représentations* Ophrys, Paris.
- Ducrot Oswald**, 1972, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris.
- Ducrot Oswald**, 1984, *Le dire et le dit*, Éditions de Minuit, Paris
- Herbert Paul Grice**, 1979. « Logique et conversation », *Communications*, 30 (1), 5. pp. 217-218. Edition de Minuit, Paris.
- Jacques Gerstlé, Christophe Piar**, 2016, *La Communication politique*, Armand Colin coll. U. Science politique, Paris
- Kerbrat-Orecchioni Catherine**, 1994, *Les interactions verbales*, Tome 3, Armand Colin, Paris,
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine**, 2005, *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris.
- Krieg-Planque Alice**, 2009, *La Notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses universitaires de Franche-Comté. Besançon.
- Lacheret-Dujour Anne et Beaugendre François**, 1999, *La prosodie du français*, Éditions du CNRS, Paris.
- Maingueneau Dominique**, 2002, « Problèmes d'éthos », *Pratiques*, n° 113, pp. 55-67.
- Maingueneau Dominique**, 2014, *Discours et analyse du discours*, Armand Colin, Paris,
- Moirand Sophie**, 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre : Mémoire, énonciation et débat public*, PUF, Paris.
- Sanders Peirce Charles**, 1906, « Prolegomena to an Apology for Pragmaticism », publié initialement dans la revue philosophique *The Monist* (vol. 16, no. 4, p. 492–546) et pp.(505–506). Collection : L'interrogation philosophique du déliasse énonciatif », *DRLAV*, n° 26, p. 91-151.
- Snacks Harvey, Schegloff, Emmanuel. A et Gail. Jefferson**, » 1974, « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language*, vol. 50, n° 4, p. 696-735.

Annexe : Corpus des 15 occurrences segmentées du débat télévisé du 2 mai 2012.

1. *« Moi, président de la République, je ne serai pas le chef du gouvernement. »*
2. *« Moi, président de la République, je ne serai pas le chef de la majorité... »*
3. *« Moi, président de la République, je ne traiterai pas mon Premier ministre de collaborateur. »*
4. *« Moi, président de la République, je ne participerai pas à des arbitrages qui ne relèvent pas de mes prérogatives. »*
5. *« Moi, président de la République, je ferai en sorte que mon comportement soit en chaque instant exemplaire. »*
6. *« Moi, président de la République, je n'engagerai pas de discussions avec les partenaires sociaux à l'Elysée... »*
7. *« Moi, président de la République, je ferai en sorte que les partenaires sociaux puissent être reçus et considérés... »*
8. *« Moi, président de la République, je ferai en sorte que les juges soient indépendants du pouvoir politique. »*
9. *« Moi, président de la République, je veillerai à ce que les nominations d'ambassadeurs soient transparentes. »*
10. *« Moi, président de la République, je veillerai à ce que les directeurs de chaînes publiques ne soient pas nommés par le pouvoir. »*
11. *« Moi, président de la République, je veillerai à ce que mon entourage soit préservé de tout soupçon. »*
12. *« Moi, président de la République, j'engagerai de grands chantiers, notamment sur la transition énergétique. »*
13. *« Moi, président de la République, je ferai voter une loi sur la décentralisation... »*
14. *« Moi, président de la République, je soumettrai les nominations de hauts fonctionnaires au contrôle du Parlement. »*
15. *« Moi, président de la République, j'introduirai une dose de proportionnelle aux élections législatives. »*